Collection d'étude

"Appel aux cultivateurs" [des autorités préfectorales du Nord-Pas-de-Calais]

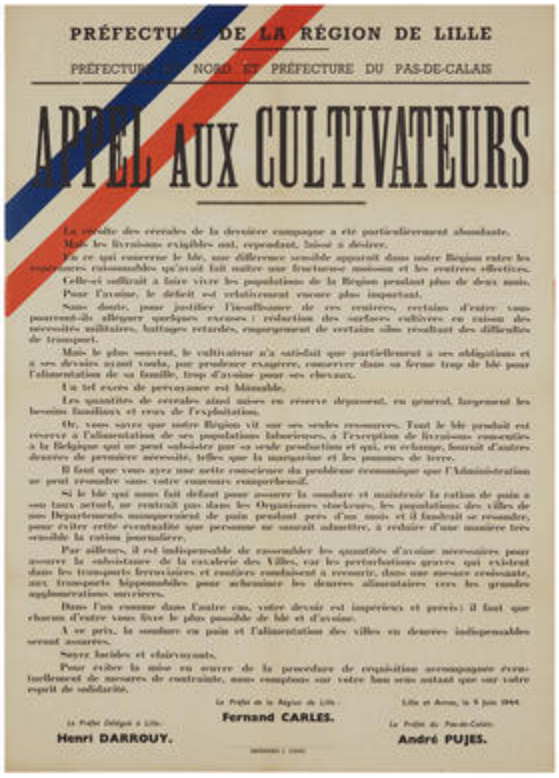

PRÉFECTURE DE LA RÉGION DE LILLE

PRÉFECTURE DU NORD ET PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

APPEL AUX CULTIVATEURS

La récolte des céréales de la dernière campagne a été particulièrement abondante.

Mais les livraisons exigibles ont, cependant, laissé à désirer.

Pour ce qui concerne le blé, une différence sensible apparaît dans notre Région entre les espérances raisonnables qu'avait fait naître une fructueuse moisson et les rentrées effectives.

Celle-ci suffirait à faire vivre les populations de la Région pendant plus de deux mois.

Pour l'avoine, le déficit est relativement encore plus important.

Sans doute, pour justifier l'insuffisance de ces rentrées, certains d'entre vous pourront-ils alléguer quelques excuses : réduction des surfaces cultivées en raison des nécessités militaires, battages retardés, engorgement de certains silos résultant des difficultés de transport.

Mais le plus souvent, le cultivateur n'a satisfait que partiellement à ses obligations et a ses devoirs ayant voulu, par prudence exagérée, conserver dans sa ferme trop de blé pour l'alimentation de sa famille, trop d'avoine pour ses chevaux.

Un tel excès de prévoyance est blâmable.

Les quantités de céréales ainsi mises en réserve dépassent, en général, largement les besoins familiaux et ceux de l'exploitation.

Or, vous savez que notre Région vit sur ses seules ressources. Tout le blé produit est réservé à l'alimentation de ses populations laborieuses, à l'exception de livraisons consenties à la Belgique qui ne peut subsister par sa seule production et qui, en échange, fournit d'autres denrées de première nécessité, telles que la margarine et les pommes de terre.

Il faut que vous ayez une nette conscience du problème économique que l'Administration ne peut résoudre sans votre concours compréhensif.

Si le blé qui nous fait défaut pour assurer la soudure et maintenir la ration de pain à son taux actuel, ne rentrait pas dans les Organismes stockeurs, les populations des villes de nos Départements manqueraient de pain pendant près d'un mois et il faudrait se résoudre, pour éviter cette éventualité que personne ne saurait admettre, à réduire d'une manière très sensible la ration journalière.

Par ailleurs, il est indispensable de rassembler les quantités d'avoine nécessaires pour assurer la subsistance de la cavalerie des Villes, car les perturbations graves qui existent dans les transports ferroviaires et routiers conduisent à recourir, dans une mesure croissante, aux transports hippomobiles pour acheminer les denrées alimentaires vers les grandes agglomérations ouvrières.

Dans l'un comme dans l'autre cas, votre devoir est impérieux et précis : il faut que chacun d'entre vous livre le plus possible de blé et d'avoine.

A ce prix, la soudure en pain et l'alimentation des villes en denrées indispensables seront assurées.

Soyez lucides et clairvoyants.

Pour éviter la mise en œuvre de la procédure de réquisition accompagnée éventuellement de mesures de contrainte, nous comptons sur votre bon sens autant que sur votre esprit de solidarité.

Le Préfet de la Région de Lille :
Fernand CARLES.

Lille et Arras, le 9 juin 1944.

Le Préfet Délégué à Lille :
Henri DARROUY.

Le Préfet du Pas-de-Calais :
André PUJES.

Numéro d'inventaire : A 199

Date de l'œuvre : 1944

Auteur, exécutant : Imp. L. Daniel (Imprimeur)

Domaine : imprimés

Dimensions :